



## Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne

---

### Préavis No 02/2025 au Conseil Communal

#### ***Demande de crédits pour études***

*(rénovation places de jeux, réfection Rte de la Céréce, assainissement Ch. de la Mouette)*

#### **Rapport de la Commission Technique**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

ont participé le **24 février 2025** à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil communal	M. Axel Boggio, Président
Municipalité	Mme Nathalie Greiner, Syndique Mme Catherine Schiesser M. Philippe Michelet M. Damien Cuche (absent) M. Jean-Claude Favre (absent)
Commission technique	Mme Stéphanie Ganour-Gumy M. Guido Baraldini M. Giuseppe De Pierri

#### **Préambule**

Dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie, de valorisation des espaces publics et d'assainissement de routes; la Municipalité propose la réalisation d'études incluant :

- la rénovation des places de jeux communales afin d'offrir à l'ensemble de la population des espaces conviviaux, accessibles et adaptés aux besoins de tous.
- la réfection de la Route de la Céréce.
- l'assainissement du Chemin de la Mouette avec une liaison des services en direction du Chemin de Rueyres.

## 1) Rénovation des places de jeux

Les places de jeux font parties du service : Parc, Promenade et Cimetière. Les espaces publics jouent un rôle clé dans le cadre de vie communal. L'étude permettra d'identifier les axes d'amélioration afin de garantir des lieux de rencontres, de détente et de loisirs, attractifs et fonctionnels.

### L'étude visera :

- un accès facilité aux places de jeux et aux espaces de promenade, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les familles avec poussettes et les seniors ainsi que tous promeneurs et joggeurs.
- une requalification des infrastructures existantes avec une réflexion sur leur modernisation et leur intégration dans un cadre paysager harmonieux. Des aires de jeux reliées entre elles via un cheminement nord-sud de la commune.
- une analyse de la plus-value du projet, en évaluant ses retombées en matière de santé publique, d'attractivité et de développement durable.

### L'étude concernera un réaménagement global des espaces publics sur le périmètre suivant :

- Burenoz,
- Chemin de la Cure,
- Chemin de Chatruffe,
- Bas-Monts,
- La Rotonde.

Une attention particulière sera portée à la requalification des places de jeux et à l'aménagement de balades thématiques, favorisant la découverte des forêts, des champs, des espaces urbains, des jardins et des rivières du territoire de Belmont.

### L'étude proposera :

- un état des lieux détaillé, tenant compte des contraintes du site ainsi que des besoins actuels des habitants. Les garderies et les parents seront sollicités pour l'analyse des besoins spécifiques.
- des propositions d'aménagements garantissant un accès universel, avec des solutions adaptées aux différentes catégories d'usagers.

### Souhaits de la Commission technique (CT)

- Inclure dans le projet une évaluation de la fréquentation supplémentaire des places de jeux après réaménagement.
- Inclure la demande pour un accès adapté aux poussettes et déambulateurs.

## 2) Assainissement Route de la Cérèce et Chemin de la Mouette, Rueyres

La CT a pris note de l'urgence et la nécessité de l'assainissement de ces 2 routes, mais n'a pas assez de recul pour se prononcer sur la nécessité de l'assainissement. L'étude est donc nécessaire pour mettre en évidence les travaux à effectuer.

Le chemin de la Mouette est une impasse à fort dénivelée. Il a été répondu à la Commission technique qu'une séance d'information aura lieu auprès des habitants concernés.

## Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la Commission technique unanime se rallie aux conclusions du préavis 02/2025 et vous propose de les accepter sans modification.

Rédigé à Belmont-sur-Lausanne, le 19 mars 2025

<b>Nom et prénom</b>	<b>Signature</b>
Stéphanie Ganour-Gumy	
Giuseppe De Pierri	
Guido Baraldini (Rapporteur)	